

ordre malheureux, sur la manière dont l'autorité temporelle se sert de leur ministère. Après avoir déclamé comme un homme vulgaire, contre la hiérarchie catholique, il plane tout-à-coup au-dessus de tous les préjugés, et il prononce ces paroles solennelles :

« Le protestantisme n'a pas moins avili la dignité sacerdotale. Pour ne pas avoir l'air d'aspirer à la hiérarchie catholique, les *prêtres* protestans se sont défaits bien vite de toute apparence religieuse, et se sont tous mis très-humblement aux pieds de l'autorité temporelle..... Parce que la vocation des *prêtres* protestans n'était nullement de gouverner l'état, il n'aurait pas fallu en conclure que c'était à l'état à gouverner l'Eglise..... Les récompenses que l'état accorde aux ecclésiastiques, les ont rendus tout-à-fait séculiers..... Avec leurs habits sacerdotaux, ils ont dépouillé le caractère spirituel..... L'état a fait son métier, et tout le mal doit être mis sur le compte du clergé protestant. Il est devenu frivole.... Les *prêtres* n'ont bientôt plus fait que leur devoir de citoyens..... L'état ne les prend plus que pour des officiers de police..... Il ne les estime guère, et ne les place que dans la dernière classe de ses officiers.... Dès que la religion devient la servante de l'état, il est permis de la regarder, dans cet état d'abaissement, comme une fourberie. C'est de nos jours seulement qu'on a pu voir l'industrie, la diète, la politique, l'économie rurale, et la police entrer dans la chair..... Le *prêtre* doit croire qu'il remplit sa destinée et tous ses devoirs en faisant lecture en chaire des ordonnances de la police. Il doit dans ses sermons publier des recettes contre les épizooties, montrer la nécessité de la vaccination, et prêcher sur la manière de prolonger la vie humaine. Comment donc s'y prendra-t-il après cela pour détacher les hommes des choses temporelles et périssables, tandis qu'il s'efforce lui-même, avec la sanction du gouvernement, d'attacher les hommes aux *galères de la vie* ? »

En voilà plus que j'aurais osé en dire d'après mes propres observations ; car il m'en coûte beaucoup d'écrire, même en récriminant, une seule ligne désobligeante ; mais je crois que c'est devoir de montrer l'opinion dans tout son jour. J'honore sincèrement les ministres du saint Evangile, qui portent certainement un très-beau titre. Je sais même qu'un *prêtre* n'est rien s'il n'est pas *ministre du saint Evangile* ; mais celui-ci à son tour n'est rien s'il n'est pas *prêtre*. Qu'il écoute donc sans aigreur la vérité qui lui est dite non pas seulement sans aigreur, mais avec amour : *Tout corps enseignant dès qu'il n'est plus permis de croire à sa bonne foi, tombe nécessairement dans l'opinion même de son propre parti* ; et le dédain, la défiance, l'éloignement augmentent en raison directe de l'importance morale de l'enseignement. Si l'ecclésiastique protestant est plus considéré et moins étranger à la société, que le clergé des Eglises seulement schismatiques, c'est qu'il est moins *prêtre* ; la dégradation étant toujours proportionnelle à l'intensité du caractère sacerdotal.

Il ne s'agit donc pas de se louer vainement soi-même, ou de se préférer encore plus vainement à d'autres ; il faut entendre la vérité et lui rendre hommage.

Rousseau n'écrivait-il pas à une dame française : « J'aime naturellement votre clergé autant que je hais le nôtre. J'ai beaucoup d'amis parmi le clergé de France, etc. »

Il est encore plus aimable dans ses lettres de la Montagne, où il nous fait confidence que les ministres ne savent plus ce qu'ils croient, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils disent ; qu'on ne sait pas même ce qu'ils font semblant de croire, et que l'intérêt décide seul de leur foi. »

Le célèbre helléniste, M. Fréd. Aug. Wolff, remarque, avec une rare sagacité, dans ses prolégomènes sur Homère, « qu'un livre étant une fois consacré par l'usage public, la vénération nous empêche d'y voir des choses absurdes ou ridicules ; qu'on adoucit donc et qu'on embellit par des interprétations convenables, tout ce qui ne paraît pas supportable à la raison particulière ; que plus on met de finesse et de science dans ces sortes d'explications, et plus on est censé servir la religion ; que toujours on en a usé ainsi à l'égard des livres qui passent pour sacrés ; et que si l'on s'y détermine pour rendre le livre utile à la masse du peuple, on ne saurait voir rien de répréhensible dans cette mesure. »

Ce passage est un bon commentaire de celui de Rousseau, et dévoile en plein le secret de l'enseignement protestant. On ferait un livre de ces sortes de textes ; et par une conséquence inévitable, on en ferait un autre des témoignages de froideur ou de mépris distribués à l'ordre ecclésiastique par les différens souverains protestans.

L'un décide « qu'il a jugé à propos de faire composer une nouvelle liturgie plus conforme à l'enseignement pur de la religion, à l'édification publique et à l'esprit du siècle actuel ; et que plusieurs motifs l'ont déterminé à ne point souffrir que les ecclésiastiques se mêlent aucunement de la rédaction de ces formules liturgiques. »

Un autre défend à tous les ministres et prédicateurs de ses états, d'employer la formule : *Que le Seigneur vous bénisse, etc.* « attendu, dit le prince que les ecclésiastiques ont besoin eux-mêmes de la bénédiction divine, et qu'il y a de l'arrogance de la part d'un mortel de vouloir parler au nom de la Providence. »

Quel sacerdoce et quelle opinion ! Je l'ai étudiée, cette opinion, dans les livres, dans les conversations, dans les actes de la souveraineté, et toujours je l'ai trouvée invariablement ennemie de l'ordre ecclésiastique. Je puis même ajouter (et Dieu sait que je dis la vérité) que mille et mille fois en contemplant ces ministres, illégitimes sans doute et justement frappés, mais

pendant moins rebelles eux-mêmes qu'enfans de rebelles, et victimes de ces préjugés tyranniques

Que peut-être en nos cœurs Dieu seul peut assûcer ;

je crois dans le mien un intérêt tendre, une tristesse fraternelle, une compassion pleine de délicatesse et de révérence, enfin je ne sais quel sentiment indéfinissable que je ne trouvais pas à beaucoup près chez leurs propres frères.

Si les écrivains que j'ai cités au commencement de cet article, s'étaient contentés d'affirmer que le clergé catholique aurait probablement évité de grands malheurs, s'il avait été plus pénétré des devoirs de son état, je doute qu'ils eussent trouvé des contradicteurs parmi ce clergé même : car nul prêtre catholique ne se trouve au niveau de ses sublimes fonctions ; toujours il croira qu'il lui manque quelque chose ; mais en passant condamnation sur quelques relâchemens, fruits inévitables d'une longue paix, il n'en est pas moins vrai que le clergé catholique demeure sans comparaison hors de pair pour la conduite comme pour la considération qui en est la suite. Cette considération est même si frappante, qu'elle ne peut être mise en question que par un aveuglement volontaire.

Il est heureux sans doute que l'expérience la plus magnifique soit venue de nos jours à l'appui d'une théorie incontestable en elle-même ; et qu'après avoir démontré ce qui doit être, je puisse encore montrer ce qui est. Le clergé français, dispersé chez toutes les nations étrangères, quel spectacle n'a-t-il pas donné au monde ? A l'aspect de ses vertus, que deviennent toutes les déclamations ennemies ? Le prêtre français, libre de toute autorité, environné de séductions, souvent dans toute la force de l'âge et des passions ; poussé chez des nations étrangères à son austère discipline, et qui aurait applaudi à ce que nous aurions appelé des crimes, est cependant demeuré invariablement fidèle à ses vœux. Quelle force l'a donc soutenu, et comment s'est-il montré constamment au-dessus des faiblesses de l'humanité ? Il a conquis surtout l'estime de l'Angleterre, très-juste appréciatrice des talens et de la vertu, comme elle eût été l'inexorable délatrice des moindres faiblesses. L'homme qui se présente pour entrer dans une maison anglaise, à titre de médecin, de chirurgien, d'instituteur, etc. ne passe pas le seuil, s'il est célibataire. Une prudence ombrageuse se défie de tout homme dont les desirs n'ont pas d'objet fixe et légal. On dirait qu'elle ne croit pas à la résistance, tant elle redoute l'attaque. Le prêtre seul a pu échapper à cette soupçonneuse délicatesse ; il est entré dans les maisons anglaises en vertu de ce même titre qui en aurait exclu d'autres hommes. Une opinion rancuneuse, âgée de trois siècles, n'a pu s'empêcher de croire à la sainteté du célibat religieux. La défiance s'est tranquillisée devant le caractère sacerdotal ; et tel Anglais peut-être qui avait souvent parlé ou écrit d'après ses préjugés contre le célibat ecclésiastique, voyait sans crainte sa femme ou sa fille recevoir les leçons d'un prêtre catholique, tant la conscience est infailible ! tant elle s'embarrasse peu de ce que l'esprit imagine ou de ce que la bouche dit !

Les femmes mêmes, vouées à ce même célibat, ont participé à la même gloire. Combien le philoïsme n'avait-il pas déclamé contre les vœux forcés et les victimes du cloître ! Et cependant, lorsqu'une assemblée de ceux qui faisaient ce qu'ils pouvaient pour être des coquins, se donna le plaisir sacrilège de déclarer les vœux illégitimes et d'ouvrir les cloîtres, il fallut payer je ne sais quelle effronterie du peuple, pour venir à la barre de l'assemblée jouer la religieuse affranchie.

Les vestales françaises déployèrent l'intrépidité des prêtres, dans les prisons et sur les échafauds ; et celles que la tempête révolutionnaire avait dispersées chez les nations étrangères et jusqu'en Amérique, loin de céder aux séductions les plus dangereuses, ont fait admirer de tous côtés l'amour de leur état, le respect pour leurs vœux et le libre exercice de toutes les vertus.

Elle a péri cette sainte, cette noble Eglise gallicane ! elle a péri ; et nous en serions inconsolables, si le Seigneur ne nous avait laissé un germe.

La haute noblesse du clergé catholique est due toute entière au célibat ; et cette institution sévère étant uniquement l'ouvrage des Papes, secrètement animés et conduits par un esprit sur lequel la conscience ne saurait se tromper, toute la gloire remonte à eux ; et ils doivent être considérés, par tous les juges compétens, comme les véritables instituteurs du sacerdoce.

LE COMTE DE MAISTRE.

## HISTOIRE DU CANADA.

Le dernier siècle a été l'époque de l'analyse et n'en a pas moins été l'époque des plus monstrueuses erreurs ; c'est que la vérité, pour être sentie, ne demande pas moins de droiture dans le cœur que de lumières dans l'esprit.

PLATISSINOUS.

SUITE ET FIN.

Après nous être arrêté sur la marche et les autorités de l'ouvrage que nous examinons, nous donnerons un *specimen* de ses principes dans les lignes suivantes. L'auteur avait parlé ainsi : « A venir jusqu'à il y a à peu près trois siècles, une ignorance superstitieuse obscurcissait et paralysait l'intelligence des peuples. » Puis, une page plus loin, il tire de cette assertion philosophique, c'est-à-dire toute gratuite, les conséquences suivantes qui sentent leurs principes à dix lieues à la ronde :

« Depuis ce moment, la grande figure du peuple apparaît dans l'histoire